

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-01

Chaudière de type basse température

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'une chaudière de type basse température pour un système de chauffage central à combustible.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

Le professionnel atteste que la régulation mise en oeuvre est appropriée.

4. Durée de vie conventionnelle

16 ans pour une puissance < 30 kW.

21 ans pour une puissance ≥ 30 kW.



5. Montant de certificats en kWh cumac

Monta	nt unitaire ei	n kWh cuma	ac / m²	
Usage de la chaudière	Zone climatique	Puissance de la chaudière en kW		
		< 30 kW	≥ 30 kW	
Chauffage	H1	340	410	
	H2	280	330	×
	НЗ	180	220	
Chauffage et eau chaude sanitaire	H1	370	450	
	H2	310	380	
	НЗ	220	270	

Surface chauffée (m²)		Secteur d'activité
		Bureaux
	x	Enseignement
		Commerces
S		Hôtellerie, restauration
		Santé
		Autres secteurs

Facteur correctif

1,1

0,8

1,1

1,4

0,9

0,8